



Taxe kilométrique : Augmentation des tarifs en Wallonie

La SOFICO a communiqué ce jour, [par voie de presse](#), la décision de son Conseil d'Administration de procéder à une augmentation des tarifs du prélèvement kilométrique wallon et ce, à dater du 1^{er} juillet 2023.

L'UPTR avait déjà pu dire tout le mal qu'elle pensait des schémas d'évolution de la taxe kilométrique tels qu'envisagés par le Ministre Philippe Henry (Ecolo). Voyez notre [communiqué du 29/09/2021](#).

Ni la crise ukraino-pétrolière, ni l'inflation du moment n'auront donc empêché les autorités wallonnes de passer à l'acte ...

Pour l'UPTR, cette augmentation est d'autant plus regrettable qu'il n'est absolument pas nécessaire de renflouer les caisses la SOFICO.

En effet, jamais les finances de la SOFICO ne se sont si bien portées. Cf. [ici](#)

C'est donc une approche purement idéologique, économiquement irrationnelle, qui sous-tend cette décision indécente, particulièrement préjudiciable aux (T)PME belges du secteur transport.

Ci-après, veuillez trouver les nouveaux tarifs de la taxe kilométrique wallonne en vigueur, à partir du 1^{er} juillet 2023. Notez enfin, qu'a priori, ils seront ensuite indexés au 01.01.2024 !

Tarifs hors TVA à partir du 1er juillet 2023 (€/km)							
	Euro 0	Euro 1	Euro 2	Euro 3	Euro 4	Euro 5	Euro 6
"MMA train" supérieure à 3,5 tonnes et inférieure à 12 tonnes	0,104	0,104	0,104	0,104	0,078	0,064	0,052
"MMA train" supérieure à 12 tonnes et inférieure ou égale à 32 tonnes	0,201	0,201	0,201	0,201	0,175	0,161	0,149
"MMA train" supérieure à 32 tonnes	0,230	0,230	0,230	0,230	0,204	0,190	0,178

En ce jour de Saint Valentin, le moins que l'on puisse écrire c'est que la SOFICO et la Région wallonne auront parfaitement réussi à déclamer l'amour qui est le leur aux généreux contributeurs que sont les transporteurs.

Affligeant ...

Michaël Reul
Secrétaire-Général